

S.A. FROGANS FRIENDS RELAY REGISTRY

29 avenue Mozart

75016 PARIS

RAPPORT COMPLEMENTAIRE

A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 5 MAI 2023

SUR L'AUGMENTATION DE CAPITAL

DECIDEE PAR LES STATUTS CONSTITUTIFS DU 12 DECEMBRE 2019



3 A CONSEIL

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris

34, rue de Liège - 75008 Paris - Tél. : 01 42 12 84 54 - Fax : 01 42 12 84 50 - E.mail : info@3a-conseil.fr

S.A.S. au capital de 56 000 Euros - RCS Paris B 383 335 007

S.A. FROGANS FRIENDS RELAY REGISTRY

29 avenue Mozart

75016 PARIS

RAPPORT COMPLEMENTAIRE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'AUGMENTATION DE CAPITAL AVEC SUPPRESSION DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION

ooo 0 ooo

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L.225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur l'augmentation de capital par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription, autorisée par les statuts constitutifs du 12 décembre 2019 et prolongée par vos assemblées générales extraordinaires du 7 janvier 2021 et du 6 avril 2022.

Votre assemblée avait délégué à votre conseil d'administration le soin de la réaliser et d'en fixer les conditions définitives. Faisant usage de cette autorisation, votre conseil d'administration a décidé de procéder à une augmentation de capital :

- entre le 12 mai 2021 et le 15 mars 2022 en 15 tranches successives, pour un total de 492 actions souscrites, soit un apport de 615.000 € avec la prime d'émission.
- entre le 20 avril 2022 et le 19 avril 2023 en 21 tranches successives, pour un total de 11.745 actions de 1 € de nominal soit un apport de 1.732.005 € avec la prime d'émission.

Ces émissions réalisent partiellement l'augmentation de capital décidée par les assemblées générales du 07 janvier 2021 et du 6 avril 2022. Le solde des actions restant à émettre au 19 avril 2023 s'élève ainsi à 45 635 actions.

Il appartient à votre Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R.225-113 et suivants du code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées d'une situation financière intermédiaire, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont notamment consisté à vérifier :

-la conformité des modalités de l'opération au regard de l'autorisation donnée par l'assemblée générale et la sincérité des informations données dans le rapport complémentaire du conseil d'administration sur le choix des éléments de calcul du prix d'émission et sur son montant.

- la sincérité des informations chiffrées extraites des comptes annuels arrêtés par votre conseil d'administration. Ces comptes ont fait l'objet d'un audit par nos soins selon les normes professionnelles applicables en France.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes de la société et données dans le rapport complémentaire du conseil d'administration ;
- la conformité des modalités de l'opération au regard de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire, et des indications fournies à celles-ci ;
- la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription sur laquelle vous vous êtes précédemment prononcés, le choix des éléments de calcul du prix d'émission, et son montant définitif ;
- la présentation de l'incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire appréciée par rapport aux capitaux propres.

Fait à Paris le 19 avril 2023,

SAS 3A CONSEIL
Commissaire aux Comptes

3A CONSEIL
Expertise Comptable
Commissariat aux comptes
S.A.S au capital de 56 000€
34 rue de Liège - 75008 PARIS
Tél : 01 42 12 84 54 - Fax : 01 42 12 84 50
R.C.S Paris B 383 335 007



Sabrina MERNICHE
Président